



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
PAS-DE-CALAIS
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.62.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	35 194	34 011	32 678	32 232	32 040	31 553
	Vols sans violence	22 593	22 318	21 680	21 840	21 883	22 820
	Vols liés aux véhicules à moteurs	7 713	7 974	7 021	6 782	6 754	7 548
35	Vols d'automobiles	1 495	1 570	1 426	1 382	1 255	1 473
37	Vols à la roulotte	2 686	3 072	2 818	3 012	3 105	3 506
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	2 384	2 247	1 767	1 516	1 634	1 798
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	1 145	1 084	1 006	870	757	769
34	Vols de véhicules de transport avec fret	3	1	4	2	3	2
	Cambriolages	4 263	4 232	4 366	4 712	4 473	4 973
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	2 051	2 144	2 320	2 662	2 483	2 875
28	Cambriolages de résidences secondaires	47	59	74	41	49	62
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	1 008	797	811	778	783	759
30	Cambriolages d'autres lieux	1 157	1 232	1 161	1 231	1 158	1 277
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	7 696	7 435	7 548	7 640	7 962	7 918
32	Vols à la tire	568	596	630	585	587	632
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	2 920	2 811	2 684	2 819	2 868	2 822
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	4 208	4 028	4 234	4 236	4 507	4 464
	Autres vols sans violence	2 921	2 677	2 745	2 706	2 694	2 381
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	137	179	137	180	121	101
33	Vols à l'étalage	1 146	1 177	1 200	1 092	1 123	903
39	Vols simples sur chantier	313	268	297	310	220	209
40	Vols simples sur exploitations agricoles	6	3	4	4	8	6
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	1 319	1 050	1 107	1 120	1 222	1 162
	Vols avec violences	1 205	1 304	1 016	994	979	1 123
	Vols à main armée	76	101	61	58	78	115
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	3	5	1	1	4	4
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	57	74	45	44	61	89
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	1	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	8	6	11	5	4	8
19	Autres vols à main armée	8	16	4	7	9	14
	Vols avec armes blanches	71	65	86	68	42	65
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	12	18	15	17	11	7
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	21	13	13	9	6	11
22	Autres vols avec armes blanches	38	34	58	42	25	47
	Vols violents sans arme	1 058	1 138	869	868	859	943
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	8	11	14	8	8	6
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	35	27	36	29	32	43
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	416	452	355	362	336	374
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	599	648	464	469	483	520
	Destructions, dégradations	11 396	10 389	9 982	9 398	9 178	7 610
62	Incendies volontaires de biens publics	222	256	211	243	187	153
63	Incendies volontaires de biens privés	1 079	1 182	1 089	1 180	1 166	1 101
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	1	1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	1	0	1	1	1	3
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	794	784	768	677	594	615
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	3 900	3 315	3 456	3 198	3 293	2 412
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	5 400	4 852	4 457	4 099	3 936	3 325

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.62.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 3,4	- 3,9	- 1,4	- 0,6	- 1,5
	Vols sans violence	-	- 1,2	- 2,9	+ 0,7	+ 0,2	+ 4,3
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 3,4	- 12,0	- 3,4	- 0,4	+ 11,8
35	Vols d'automobiles	-	+ 5,0	- 9,2	- 3,1	- 9,2	+ 17,4
37	Vols à la roulotte	-	+ 14,4	- 8,3	+ 6,9	+ 3,1	+ 12,9
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 5,7	- 21,4	- 14,2	+ 7,8	+ 10,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 5,3	- 7,2	- 13,5	- 13,0	+ 1,6
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 0,7	+ 3,2	+ 7,9	- 5,1	+ 11,2
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 4,5	+ 8,2	+ 14,7	- 6,7	+ 15,8
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 25,5	+ 25,4	- 44,6	+ 19,5	+ 26,5
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 20,9	+ 1,8	- 4,1	+ 0,6	- 3,1
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 6,5	- 5,8	+ 6,0	- 5,9	+ 10,3
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 3,4	+ 1,5	+ 1,2	+ 4,2	- 0,6
32	Vols à la tire	-	+ 4,9	+ 5,7	- 7,1	+ 0,3	+ 7,7
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 3,7	- 4,5	+ 5,0	+ 1,7	- 1,6
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 4,3	+ 5,1	+ 0,0	+ 6,4	- 1,0
	Autres vols sans violence	-	- 8,4	+ 2,5	- 1,4	- 0,4	- 11,6
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 30,7	- 23,5	+ 31,4	- 32,8	- 16,5
33	Vols à l'étalage	-	+ 2,7	+ 2,0	- 9,0	+ 2,8	- 19,6
39	Vols simples sur chantier	-	- 14,4	+ 10,8	+ 4,4	- 29,0	- 5,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 20,4	+ 5,4	+ 1,2	+ 9,1	- 4,9
	Vols avec violences	-	+ 8,2	- 22,1	- 2,2	- 1,5	+ 14,7
	Vols à main armée	-	+ 32,9	- 39,6	- 4,9	+ 34,5	+ 47,4
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	+ 29,8	- 39,2	- 2,2	+ 38,6	+ 45,9
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	- 8,5	+ 32,3	- 20,9	- 38,2	+ 54,8
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	- 10,5	+ 70,6	- 27,6	- 40,5	+ 88,0
	Vols violents sans arme	-	+ 7,6	- 23,6	- 0,1	- 1,0	+ 9,8
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	- 22,9	+ 33,3	- 19,4	+ 10,3	+ 34,4
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 8,7	- 21,5	+ 2,0	- 7,2	+ 11,3
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 8,2	- 28,4	+ 1,1	+ 3,0	+ 7,7
	Destructions, dégradations	-	- 8,8	- 3,9	- 5,9	- 2,3	- 17,1
62	Incendies volontaires de biens publics	-	+ 15,3	- 17,6	+ 15,2	- 23,0	- 18,2
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 9,5	- 7,9	+ 8,4	- 1,2	- 5,6
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 1,3	- 2,0	- 11,8	- 12,3	+ 3,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 15,0	+ 4,3	- 7,5	+ 3,0	- 26,8
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 10,1	- 8,1	- 8,0	- 4,0	- 15,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.62.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	7 337	7 204	6 976	6 959	6 939	7 395
	Vols sans violence	6 252	6 308	6 196	6 214	6 161	6 590
	Vols liés aux véhicules à moteurs	1 871	1 921	1 698	1 625	1 801	1 774
35	Vols d'automobiles	420	410	350	392	359	337
37	Vols à la roulotte	885	953	741	642	757	843
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	398	385	453	455	552	472
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	163	171	152	134	125	118
34	Vols de véhicules de transport avec fret	5	2	2	2	8	4
	Cambriolages	1 340	1 320	1 381	1 391	1 523	1 751
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	653	614	641	805	861	1 024
28	Cambriolages de résidences secondaires	194	146	143	145	109	128
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	233	286	299	249	283	290
30	Cambriolages d'autres lieux	260	274	298	192	270	309
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	2 204	2 249	2 269	2 309	2 002	2 293
32	Vols à la tire	91	81	79	77	153	281
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 274	1 262	1 270	1 295	1 035	1 055
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	839	906	920	937	814	957
	Autres vols sans violence	837	818	848	889	835	772
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	48	46	35	22	17	14
33	Vols à l'étalage	107	125	106	110	146	157
39	Vols simples sur chantier	156	154	172	206	125	132
40	Vols simples sur exploitations agricoles	129	95	110	135	151	139
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	397	398	425	416	396	330
	Vols avec violences	81	88	90	93	85	98
	Vols à main armée	7	15	10	5	10	3
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	0	0	0	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	5	6	3	2	6	1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	1	5	3	1	2	1
19	Autres vols à main armée	1	4	4	2	2	0
	Vols avec armes blanches	9	5	8	6	11	10
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	1	2	3	3	2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	4	1	1	0	7	3
22	Autres vols avec armes blanches	4	3	5	3	1	5
	Vols violents sans arme	65	68	72	82	64	85
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	3	4	0	2	0	0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	9	9	3	16	6	7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	21	25	32	30	26	36
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	32	30	37	34	32	42
	Destructions, dégradations	1 004	808	690	652	693	707
62	Incendies volontaires de biens publics	14	14	12	8	8	15
63	Incendies volontaires de biens privés	90	142	128	98	87	95
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	234	200	217	207	150	171
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	335	287	231	255	223	216
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	331	165	102	84	225	210

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.62.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 1,8	- 3,2	- 0,2	- 0,3	+ 6,6
	Vols sans violence	-	+ 0,9	- 1,8	+ 0,3	- 0,9	+ 7,0
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 2,7	- 11,6	- 4,3	+ 10,8	- 1,5
35	Vols d'automobiles	-	- 2,4	- 14,6	+ 12,0	- 8,4	- 6,1
37	Vols à la roulotte	-	+ 7,7	- 22,2	- 13,4	+ 17,9	+ 11,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 3,3	+ 17,7	+ 0,4	+ 21,3	- 14,5
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 4,9	- 11,1	- 11,8	- 6,7	- 5,6
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 1,5	+ 4,6	+ 0,7	+ 9,5	+ 15,0
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 6,0	+ 4,4	+ 25,6	+ 7,0	+ 18,9
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 24,7	- 2,1	+ 1,4	- 24,8	+ 17,4
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 22,7	+ 4,5	- 16,7	+ 13,7	+ 2,5
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 5,4	+ 8,8	- 35,6	+ 40,6	+ 14,4
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 2,0	+ 0,9	+ 1,8	- 13,3	+ 14,5
32	Vols à la tire	-	- 11,0	- 2,5	- 2,5	+ 98,7	+ 83,7
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 0,9	+ 0,6	+ 2,0	- 20,1	+ 1,9
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 8,0	+ 1,5	+ 1,8	- 13,1	+ 17,6
	Autres vols sans violence	-	- 2,3	+ 3,7	+ 4,8	- 6,1	- 7,5
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 4,2	- 23,9	- 37,1	ns	ns
33	Vols à l'étagère	-	+ 16,8	- 15,2	+ 3,8	+ 32,7	+ 7,5
39	Vols simples sur chantier	-	- 1,3	+ 11,7	+ 19,8	- 39,3	+ 5,6
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 26,4	+ 15,8	+ 22,7	+ 11,9	- 7,9
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 0,3	+ 6,8	- 2,1	- 4,8	- 16,7
	Vols avec violences	-	+ 8,6	+ 2,3	+ 3,3	- 8,6	+ 15,3
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 4,6	+ 5,9	+ 13,9	- 22,0	+ 32,8
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 19,0	+ 28,0	- 6,3	- 13,3	+ 38,5
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	- 6,3	+ 23,3	- 8,1	- 5,9	+ 31,3
	Destructions, dégradations	-	- 19,5	- 14,6	- 5,5	+ 6,3	+ 2,0
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 57,8	- 9,9	- 23,4	- 11,2	+ 9,2
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 14,5	+ 8,5	- 4,6	- 27,5	+ 14,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 14,3	- 19,5	+ 10,4	- 12,5	- 3,1
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 50,2	- 38,2	- 17,6	+ 167,9	- 6,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.62.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	10 179	10 291	10 229	10 236	11 692	10 758
	Violences physiques crapuleuses	1 205	1 304	1 016	998	980	1 124
	Vols avec violences	1 205	1 304	1 016	994	979	1 123
	Vols à main armée	76	101	61	58	78	115
	Vols avec armes blanches	71	65	86	68	42	65
	Vols violents sans arme	1 058	1 138	869	868	859	943
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	4	1	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	2	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	2	1	1
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	6 672	6 666	6 807	7 005	8 003	7 055
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	5 895	5 803	5 991	6 078	6 893	5 852
3	Homicides pour d'autres motifs	8	9	6	6	18	14
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	12	8	16	20	19	11
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	1	0	2
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	10	4	1	2	6	7
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	31	38	36	42	50	57
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	375	418	355	418	553	636
73	Violences à dépositaires autorité	341	386	402	438	464	476
	Violences sexuelles	594	619	599	616	642	657
46	Viols sur des majeur(e)s	80	82	84	102	103	108
47	Viols sur des mineur(e)s	130	157	129	123	141	156
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	89	83	60	112	100	101
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	295	297	326	279	298	292
	Menaces et chantages	1 708	1 702	1 807	1 617	2 067	1 922
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	88	97	100	80	116	103
12	Menaces ou chantages dans un autre but	1 620	1 605	1 707	1 537	1 951	1 819

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.62.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 1,1	- 0,6	+ 0,1	+ 14,2	- 8,0
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 8,2	- 22,1	- 1,8	- 1,8	+ 14,7
	Vols avec violences	-	+ 8,2	- 22,1	- 2,2	- 1,5	+ 14,7
	Vols à main armée	-	+ 32,9	- 39,6	- 4,9	+ 34,5	+ 47,4
	Vols avec armes blanches	-	- 8,5	+ 32,3	- 20,9	- 38,2	+ 54,8
	Vols violents sans arme	-	+ 7,6	- 23,6	- 0,1	- 1,0	+ 9,8
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 0,1	+ 2,1	+ 2,9	+ 14,2	- 11,8
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 1,6	+ 3,2	+ 1,5	+ 13,4	- 15,1
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 22,6	- 5,3	+ 16,7	+ 19,0	+ 14,0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 11,5	- 15,1	+ 17,7	+ 32,3	+ 15,0
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 13,2	+ 4,1	+ 9,0	+ 5,9	+ 2,6
	Violences sexuelles	-	+ 4,2	- 3,2	+ 2,8	+ 4,2	+ 2,3
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 2,5	+ 2,4	+ 21,4	+ 1,0	+ 4,9
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 20,8	- 17,8	- 4,7	+ 14,6	+ 10,6
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 6,7	- 27,7	+ 86,7	- 10,7	+ 1,0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 0,7	+ 9,8	- 14,4	+ 6,8	- 2,0
	Menaces et chantages	-	- 0,4	+ 6,2	- 10,5	+ 27,8	- 7,0
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	+ 10,2	+ 3,1	- 20,0	+ 45,0	- 11,2
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 0,9	+ 6,4	- 10,0	+ 26,9	- 6,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.62.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 701	1 835	1 836	1 758	1 818	2 070
	Violences physiques crapuleuses	83	88	90	93	85	100
	Vols avec violences	81	88	90	93	85	98
	Vols à main armée	7	15	10	5	10	3
	Vols avec armes blanches	9	5	8	6	11	10
	Vols violents sans arme	65	68	72	82	64	85
	Autres violences physiques crapuleuses	2	0	0	0	0	2
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	1
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	2	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	1
	Violences physiques non crapuleuses	1 259	1 366	1 331	1 270	1 280	1 416
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	1 090	1 178	1 152	1 085	1 012	1 145
3	Homicides pour d'autres motifs	6	9	4	3	7	5
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	3	5	3	1	4	11
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	0	1	1	1	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	7	4	3	0	5	4
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	66	81	97	105	182	180
73	Violences à dépositaires autorité	86	89	71	75	69	70
	Violences sexuelles	140	147	138	98	180	217
46	Viols sur des majeur(e)s	16	20	18	15	20	22
47	Viols sur des mineur(e)s	53	47	41	24	38	42
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	20	20	15	20	40	36
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	51	60	64	39	82	117
	Menaces et chantages	219	234	277	297	273	337
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	11	11	15	15	15	27
12	Menaces ou chantages dans un autre but	208	223	262	282	258	310

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.62.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 7,9	+ 0,1	- 4,2	+ 3,4	+ 13,9
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 6,0	+ 2,3	+ 3,3	- 8,6	+ 17,6
	Vols avec violences	-	+ 8,6	+ 2,3	+ 3,3	- 8,6	+ 15,3
	Vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 4,6	+ 5,9	+ 13,9	- 22,0	+ 32,8
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 8,5	- 2,6	- 4,6	+ 0,8	+ 10,6
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 8,1	- 2,2	- 5,8	- 6,7	+ 13,1
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 22,7	+ 19,8	+ 8,2	+ 73,3	- 1,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 3,5	- 20,2	+ 5,6	- 8,0	+ 1,4
	Violences sexuelles	-	+ 5,0	- 6,1	- 29,0	+ 83,7	+ 20,6
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	+ 10,0
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 11,3	- 12,8	- 41,5	+ 58,3	+ 10,5
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 100,0	- 10,0
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 17,6	+ 6,7	- 39,1	+ 110,3	+ 42,7
	Menaces et chantages	-	+ 6,8	+ 18,4	+ 7,2	- 8,1	+ 23,4
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	+ 80,0
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 7,2	+ 17,5	+ 7,6	- 8,5	+ 20,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.62.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	5 441	6 053	6 001	5 480	4 314	4 601
	Escroqueries et infractions assimilées	5 293	5 912	5 829	5 304	4 131	4 357
91	Escroqueries et abus de confiance**	2 444	3 105	3 675	3 213	2 243	2 376
89	Falsification et usages de chèques volés	1 687	1 703	1 307	1 337	1 118	1 108
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	914	863	593	493	447	529
92	Infractions à la législation sur les chèques	130	135	113	148	160	191
84	Faux en écriture publique et authentique	26	24	28	17	38	45
85	Autres faux en écriture	74	64	82	74	98	89
86	Fausse monnaie	18	18	31	22	27	19
	Infractions économiques et financières	148	141	172	176	183	244
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	37	31	24	18	27	31
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	0	1	2	3	2	16
93	Travail clandestin	60	49	73	85	72	89
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	17	8	14	10	14	15
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	2	2	0	3	2
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	5	2	5	3	5	15
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	6	6	3	3	6	8
102	Achats et ventes sans factures	0	0	7	2	1	2
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	1	3	3	2	6
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	3	6	8	4	6	12
105	Fraudes fiscales	0	4	0	1	3	9
106	Autres délits économiques et financiers***	18	31	31	44	42	39

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.62.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 11,2	- 0,9	- 8,7	- 21,3	+ 6,7
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 11,7	- 1,4	- 9,0	- 22,1	+ 5,5
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 27,0	+ 18,4	- 12,6	- 30,2	+ 5,9
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 0,9	- 23,3	+ 2,3	- 16,4	- 0,9
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 5,6	- 31,3	- 16,9	- 9,3	+ 18,3
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 3,8	- 16,3	+ 31,0	+ 8,1	+ 19,4
84	Faux en écriture publique et authentique	-	- 7,7	+ 16,7	ns	+ 123,5	+ 18,4
85	Autres faux en écriture	-	- 13,5	+ 28,1	- 9,8	+ 32,4	- 9,2
86	Fausse monnaie	-	ns	+ 72,2	- 29,0	+ 22,7	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 4,7	+ 22,0	+ 2,3	+ 4,0	+ 33,3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	- 16,2	- 22,6	ns	+ 50,0	+ 14,8
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 18,3	+ 49,0	+ 16,4	- 15,3	+ 23,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	+ 72,2	- 0,0	+ 41,9	- 4,5	- 7,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.62.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 643	1 483	1 633	1 513	1 104	1 382
	Escroqueries et infractions assimilées	1 444	1 323	1 465	1 346	960	1 187
91	Escroqueries et abus de confiance**	850	954	1 104	996	741	838
89	Falsification et usages de chèques volés	267	139	153	119	109	196
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	162	120	111	131	27	63
92	Infractions à la législation sur les chèques	101	38	38	34	28	54
84	Faux en écriture publique et authentique	16	21	17	21	9	6
85	Autres faux en écriture	36	43	36	36	45	30
86	Fausse monnaie	12	8	6	9	1	0
	Infractions économiques et financières	199	160	168	167	144	195
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	33	6	12	10	3	7
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	16	6	19	0	1	0
93	Travail clandestin	90	88	77	88	97	110
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	5	3	2	3	2	3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	2	0	2	1	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	12	8	4	8	4	6
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	2	3	8	6	12
102	Achats et ventes sans factures	4	6	5	4	2	8
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	9	6	6	6	2	6
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	15	18	25	27	20	30
105	Fraudes fiscales	1	3	0	1	2	5
106	Autres délits économiques et financiers***	11	12	15	10	4	8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.62.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 9,7	+ 10,1	- 7,3	- 27,0	+ 25,2
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 8,4	+ 10,7	- 8,1	- 28,7	+ 23,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 12,2	+ 15,7	- 9,8	- 25,6	+ 13,1
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 47,9	+ 10,1	- 22,2	- 8,4	+ 79,8
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 25,9	- 7,5	+ 18,0	- 79,4	+ 133,3
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 62,4	- 0,0	- 10,5	- 17,6	+ 92,9
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 31,3	ns	+ 23,5	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 19,4	- 16,3	- 0,0	+ 25,0	- 33,3
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 19,6	+ 5,0	- 0,6	- 13,8	+ 35,4
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 2,2	- 12,5	+ 14,3	+ 10,2	+ 13,4
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	+ 38,9	+ 8,0	ns	+ 50,0
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.62.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	12 841	9 694	9 087	8 063	6 578	5 241
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	2 989	2 969	2 881	3 029	2 789	2 658
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	63	49	57	82	68	124
56	Usage-revente de stupéfiants	430	342	373	356	323	288
57	Usage de stupéfiants	2 448	2 528	2 412	2 544	2 336	2 156
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	48	50	39	47	62	90
	Infractions à la législation sur les étrangers**	7 939	4 979	4 622	3 155	2 013	988
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	7 719	4 756	4 398	2 857	1 696	601
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	183	192	197	267	288	372
71	Autres infractions à la police des étrangers**	37	31	27	31	29	15
	Faux documents	845	662	541	755	743	545
81	Faux documents d'identité	804	624	497	718	680	499
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	18	18	24	19	23	21
83	Autres faux documents administratifs	23	20	20	18	40	25
	Infractions à la législation sur de travail	77	59	89	95	89	106
93	Travail clandestin	60	49	73	85	72	89
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	17	8	14	10	14	15
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	2	2	0	3	2
	Autres infractions révélées par l'action des services	991	1 025	954	1 029	944	944
44	Recels	555	590	503	503	438	540
74	Port ou détention armes prohibées	422	420	422	499	476	376
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	4	0	7	6	1	4
76	Délits des courses et des jeux	0	0	1	1	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	1	0	1	1	1	1
79	Atteintes à l'environnement	8	10	16	15	22	15
80	Chasse et pêche	1	1	1	3	4	4
45	Proxénétisme	0	4	3	1	2	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.62.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 24,5	- 6,3	- 11,3	- 18,4	- 20,3
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 0,7	- 3,0	+ 5,1	- 7,9	- 4,7
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 22,2	+ 16,3	+ 43,9	- 17,1	+ 82,4
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 20,5	+ 9,1	- 4,6	- 9,3	- 10,8
57	Usage de stupéfiants	-	+ 3,3	- 4,6	+ 5,5	- 8,2	- 7,7
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 4,2	- 22,0	+ 20,5	+ 31,9	+ 45,2
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 37,3	- 7,2	- 31,7	- 36,2	- 50,9
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 38,4	- 7,5	- 35,0	- 40,6	- 64,6
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 4,9	+ 2,6	+ 35,5	+ 7,9	+ 29,2
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 16,2	- 12,9	+ 14,8	- 6,5	ns
	Faux documents	-	- 21,7	- 18,3	+ 39,6	- 1,6	- 26,6
81	Faux documents d'identité	-	- 22,4	- 20,4	+ 44,5	- 5,3	- 26,6
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	+ 33,3	ns	+ 21,1	- 8,7
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	+ 122,2	- 37,5
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 23,4	+ 50,8	+ 6,7	- 6,3	+ 19,1
93	Travail clandestin	-	- 18,3	+ 49,0	+ 16,4	- 15,3	+ 23,6
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 3,4	- 6,9	+ 7,9	- 8,3	- 0,0
44	Recels	-	+ 6,3	- 14,7	- 0,0	- 12,9	+ 23,3
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 0,5	+ 0,5	+ 18,2	- 4,6	- 21,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	+ 46,7	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.62.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	2 169	1 687	1 455	1 976	1 971	2 449
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 461	1 070	1 037	1 328	1 420	1 668
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	32	37	41	44	30	28
56	Usage-revente de stupéfiants	206	293	311	326	212	230
57	Usage de stupéfiants	952	631	676	957	1 168	1 403
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	271	109	9	1	10	7
	Infractions à la législation sur les étrangers**	260	195	55	141	109	238
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	241	184	47	127	104	234
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	7	3	5	9	4	3
71	Autres infractions à la police des étrangers**	12	8	3	5	1	1
	Faux documents	35	38	23	31	42	54
81	Faux documents d'identité	7	3	5	0	6	8
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	17	18	7	18	16	19
83	Autres faux documents administratifs	11	17	11	13	20	27
	Infractions à la législation sur de travail	96	93	79	93	100	113
93	Travail clandestin	90	88	77	88	97	110
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	5	3	2	3	2	3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	2	0	2	1	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	317	291	261	383	300	376
44	Recels	207	190	153	207	170	228
74	Port ou détention armes prohibées	62	52	37	63	58	58
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	10	5	12	9	8	6
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	1	1	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	1	2	4	1
79	Atteintes à l'environnement	22	24	16	48	16	16
80	Chasse et pêche	16	19	42	53	42	67
45	Proxénétisme	0	1	0	0	1	0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.62.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 22,2	- 13,8	+ 35,8	- 0,3	+ 24,3
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 26,8	- 3,1	+ 28,1	+ 6,9	+ 17,5
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 15,6	+ 10,8	+ 7,3	- 31,8	- 6,7
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 42,2	+ 6,1	+ 4,8	- 35,0	+ 8,5
57	Usage de stupéfiants	-	- 33,7	+ 7,1	+ 41,6	+ 22,0	+ 20,1
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 59,8	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 25,0	- 71,8	+ 156,4	- 22,7	+ 118,3
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 23,7	- 74,5	+ 170,2	- 18,1	+ 125,0
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	+ 8,6	- 39,5	+ 34,8	+ 35,5	+ 28,6
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	+ 35,0
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 3,1	- 15,1	+ 17,7	+ 7,5	+ 13,0
93	Travail clandestin	-	- 2,2	- 12,5	+ 14,3	+ 10,2	+ 13,4
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 8,2	- 10,3	+ 46,7	- 21,7	+ 25,3
44	Recels	-	- 8,2	- 19,5	+ 35,3	- 17,9	+ 34,1
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 16,1	- 28,8	+ 70,3	- 7,9	- 0,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	+ 9,1	ns	+ 200,0	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	+ 121,1	+ 26,2	- 20,8	+ 59,5
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.62.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	245	279	331	269	284	286
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	644	541	527	472	632	606
14	Violations de domicile	141	136	154	131	156	157
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	461	484	431	342	386	327
54	Non versement de pension alimentaire	181	188	129	147	172	142
72	Outrages à dépositaires autorité	420	384	523	580	658	572
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	9	5	5	3	5	3
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	2	2	25	3	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	5	1	6	10	10	13
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	98	82	63	86	103	63
107	Autres délits	1 489	1 703	1 875	2 356	2 257	2 393

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.62.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	+ 13,9	+ 18,6	- 18,7	+ 5,6	+ 0,7
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 16,0	- 2,6	- 10,4	+ 33,9	- 4,1
14	Violations de domicile	-	- 3,5	+ 13,2	- 14,9	+ 19,1	+ 0,6
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 5,0	- 11,0	- 20,6	+ 12,9	- 15,3
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 3,9	- 31,4	+ 14,0	+ 17,0	- 17,4
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 8,6	+ 36,2	+ 10,9	+ 13,4	- 13,1
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	+ 1	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	- 16,3	- 23,2	+ 36,5	+ 19,8	- 38,8
107	Autres délits	-	+ 14,4	+ 10,1	+ 25,7	- 4,2	+ 6,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.62.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	101	83	95	95	88	84
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	168	186	169	151	157	199
14	Violations de domicile	52	45	54	63	102	71
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	211	264	223	272	235	320
54	Non versement de pension alimentaire	85	91	101	85	99	106
72	Outrages à dépositaires autorité	94	100	124	145	64	78
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	4	5	16	15	9	20
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	3	2	3	16	35	3
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	17	19	19	12	9	12
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	28	29	30	22	31	29
107	Autres délits	764	623	417	445	451	603

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **PAS-DE-CALAIS**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.62.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département PAS-DE-CALAIS entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 17,8	+ 14,5	- 0,0	- 7,4	- 4,5
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 10,7	- 9,1	- 10,7	+ 4,0	+ 26,8
14	Violations de domicile	-	- 13,5	+ 20,0	+ 16,7	+ 61,9	- 30,4
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 25,1	- 15,5	+ 22,0	- 13,6	+ 36,2
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 7,1	+ 11,0	- 15,8	+ 16,5	+ 7,1
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 6,4	+ 24,0	+ 16,9	- 55,9	+ 21,9
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	+ 118,8	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	+ 3,6	+ 3,4	- 26,7	+ 40,9	- 6,5
107	Autres délits	-	- 18,5	- 33,1	+ 6,7	+ 1,3	+ 33,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.